

Flash info

Tout ça pour ça...

Convoqué à un CTU plénier extraordinaire avec initialement à l'ordre du jour :

« Le point d'étape sur le projet de modernisation de VNF : cadrage, méthode, outils et mise en œuvre opérationnelle »

LA CFDT-VNF avait insisté lors du dernier CHSCT Central pour que les trois Directions Territoriales où le dialogue social est à l'arrêt, assistent au CTU plénier extraordinaire afin de mettre les problèmes sur la table et tenter de trouver une sortie de crise positive pour toutes et tous.

En effet, le dialogue social est bloqué dans les DT du Nord-Est, de Strasbourg et du Centre-Bourgogne, où un certain nombre des réorganisations prévues par le projet de modernisation restent sans réponses, ou avec des promesses (comme le régime indemnitaire) qui, à ce jour ne sont pas garanties. Ces points bloquants portent sur des sujets comme les choix en termes d'implantation, les nouvelles organisations et cycles de travail, les garanties sur la compensation des pertes de rémunération pour les agents...

Ce CTU Plénier extraordinaire s'est tenu à Paris, présidé par le DG, et où étaient présents les élus CFDT-VNF accompagnés d'experts (représentants locaux CFDT des DT où le dialogue social est bloqué).

Si localement les DT nous disent ne pas avoir manqué d'informer, de présenter et de communiquer en petites ou grandes assemblée les agents... aucune DT ne semble avoir apporté de réponse concrète. Nous leurs avons confirmé que les questions restent toujours tout aussi nombreuses et les inquiétudes persistent. Nous avons même pu constater que certaines informations diffusées étaient fausses comme en DT NE où ils écrivent que l'ICT sera garantie d'avril 2022 à avril 2024 !

Nous avons souhaité également éclaircir un certain nombre de points à commencer par la « méthode de concertation » utilisée et la marge de manœuvre possible au niveau des DT. A titre d'exemple :

- Est-ce que les consignes non négociables fixant la fermeture de centres étaient bien imposées par la DIEE de VNF ?
- Si c'est le cas, cela limite forcément les possibilités de négociations locales mais si ce n'est pas le cas pourquoi faire croire l'inverse ?
- Si la direction parle d'un cadrage sur le projet de réorganisation de 80% non négociable et de 20% négociable, pourquoi cette part négociable n'a pas été mise sur la table et pourquoi, dès le départ, figer la négociation sur cette part ?

Question simple, mais une réponse claire se fait toujours attendre.

Les représentants CFDT-VNF ont pu dénoncer un certain nombre de points à ce CTUP mais aussi faire remonter le ressenti du terrain et le fait que la pression monte !

Devant toutes les questions de la CFDT-VNF et des autres organisations syndicales, le DG s'est engagé à apporter des réponses « concrètes » aux questions posées dans les déclarations liminaires d'ici la fin de semaine prochaine. Nous avons anticipé cette annonce et c'est dans ce sens que nous avons volontairement voulu notre déclaration factuelle avec des questions précises.

Nous ne manquerons pas de vous faire suivre les réponses.

Concernant la réforme du statut des PETPE à venir, suite à notre insistance, le DG a enfin pris l'engagement de nous communiquer des documents dès lundi prochain. Nous attendons de voir si la transparence sera de mise où s'il s'agira une nouvelle fois de brides de documents minimalistes pour une nouvelle fois gagner du temps et faire de la rétention d'informations.

Là aussi, nous vous tiendrons informés au plus vite.

En conclusion, devant la force de frappe déployée par la direction, nous aurions pu légitimement nous attendre à un autre niveau d'échange et à une réunion plus productive qui aurait permis au minimum d'obtenir des réponses claires, des engagements en phase avec les attentes des personnels, et une méthodologie qui aurait permis de réenclencher le dialogue social.

Malheureusement, il n'en est rien ! Nous n'avons strictement rien appris, il n'y a eu aucun pas en avant de la direction qui reste droite dans ses bottes quitte à écraser sur son passage et occasionner des dégâts collatéraux.

Jeudi soir, le directeur général a écrit aux membres du CTU plénier et aux experts des OS conviés à la réunion du matin qu'il reparlerait ce jour avec ces 3 DT de la situation locale pour que dès lundi ils reviennent vers les représentants locaux.

Là encore nous verrons ce qui en ressortira et nous vous informerons !

Si rien ne bouge et dans un délai très rapide, il faudra collectivement organiser d'autres actions qui obligeront la direction à entendre et comprendre que sans son personnel, elle n'arrivera pas à imposer son projet et cette cadence.

Vos représentants CFDT-VNF



VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD
DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL !
DEVENEZ LE 1^{ER} DÉFENSEUR
DE VOS DROITS !**